Mon choix de vie ? Une vie de choix !

Municipalité de Saint-Épiphane

www.saint-epiphane.ca

ÉDITION JUIN 2014

DANS CE NUMÉRO

Mot du maire
Résolutions
Jardin communautaire
Chronique écolo
Communiqué de presse
Fabrique de St-Épiphane
Page santé
Invitations
Prévention incendie SOPFEU
Bulletins de sécurité incendie
Semaine sécurité de la foudre
Offre de services
Page Facebook agents dévelop.
Supercross 2014
Conteneur garage municipal

Du côté des loisirs

Programmation Fête Nationale
Invitation réussite scolaire
Camp de jour et soccer
Activités diverses
Bibliothèque municipale
Fête des bébés

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi
9h - 12h / 13h30 - 16h
Mardi
13h30 - 16h
Mercredi
9h - 12h / 13h30 - 16h
Jeudi
9h - 12h / 13h30 - 16h
Vendredi
9h - 12h

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Les 24 et 30 juin 2014, en raison de la fête Nationale et de la Fête du Canada.

PROGRAMMATION DE LA FÊTE NATIONALE LE 23 JUIN 2014

(Voir détails à l'intérieur).

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT AVENIR DE L'ÉGLISE ET VENTE DE BANCS

(Voir détails à l'intérieur).

DÉPÔT POUR VOS ENCOMBRANTS

Du 7 au 10 juillet 2014 sur le terrain du garage municipal.

SUPERCROSS 2014

Le samedi 28 juin (Voir détails à l'intérieur).

CAMP DE JOUR 2014

Le Camp de jour débutera le 30 juin prochain (Voir détails à l'intérieur).

MOT DU MAIRE

Chers amis, Madame, Monsieur,

Tout d'abord, je vous annonce que notre journal local l'Épiphanois sera dorénavant publié à tous les 3 mois, c'est-à-dire chaque saison, soit en septembre, décembre, mars et juin. Ceci dans le but de faire quelques économies et de gagner du temps pour le bureau municipal dont le travail est de plus en plus exigeant. Aussi, pour vous tenir au courant des projets qui pourraient se réaliser dans notre municipalité, nous mettrons en place très bientôt un compte Facebook afin de mieux vous informer.

En ce qui concerne notre demande de révision d'aide gouvernementale pour le réservoir d'eau, comme vous le savez, les élections ont beaucoup retardé le processus. J'ai communiqué au bureau de notre député-ministre, M. Jean D'Amour, pour le féliciter de sa victoire comme député et par la suite pour son poste de ministre qui sera probablement profitable pour notre région. J'ai avisé le bureau de M. D'Amour que je voulais le rencontrer pour discuter de quelques dossiers. Après un mois d'attente, je l'ai relancé et j'ai finalement reçu un appel de l'adjointe politique de M. D'Amour afin de m'assurer qu'il s'occupait du dossier du réservoir, qu'il en faisait une priorité et qu'il allait tenir sa parole. Je rencontrerai M. D'Amour aussi pour discuter de différents sujets qui ont été oubliés avec le temps. Il ne faut pas se le cacher, il y a énormément de travail à faire et c'est pour cela que nous aurons besoin d'aide du gouvernement. Voici le détail des points à discuter avec M. D'Amour :

1.- Service incendie : l'achat d'un nouveau camion auto pompe-citerne et l'unité d'urgence qui n'est plus dans les normes.

2.- Loisirs : rénovation du Centre des loisirs, certains travaux comme la couverture et l'isolation sont urgents.

3.- Garage municipal : le mur arrière nord aura besoin d'être réparé avant qu'il ne tombe ainsi que pour économiser de l'énergie (isolation).

4.- Service routier : travaux qui ont été mis de côté mais qui sont bien réels et que le gouvernement devra faire tout son possible pour nous venir en aide.

Des correctifs devront être apportés, je ne veux pas que vous pensiez que je suis négatif, bien au contraire, je suis réaliste, j'aime mon travail et je vais tout faire pour que le gouvernement nous vienne en aide, alors à suivre…

Pour ce qui concerne la dette du camion Freightliner et du Chevrolet, elle sera payée au complet avec le surplus accumulé, afin de se préparer pour le prochain budget 2015 qui sera très exigeant, mais nous attendons de l'aide gouvernementale. Également, d'autres décisions devront être prises par le conseil pour que les comptes de taxes deviennent le plus abordables possible.

Aussi, nous avons eu, à la fin du mois de mai, une rencontre avec les directrices et les maires de St-François-Xavier-de-Viger et de St-Paul-de-la-Croix afin de discuter de différents projets d'échanges de services qui pourraient être envisagés avec l'accord de nos conseils respectifs bien sûr ! Et ce, dans le but de faire des économies. Une prochaine rencontre est prévue à la fin de l'été ; s'il n'y a pas d'ouverture, nous passerons à une autre étape en prévision du prochain budget.

Aussi, je tiens à féliciter les Fermières qui ont organisé une belle exposition le 4 juin dernier afin de présenter leur création, ce fut très agréable ! Ces dernières m'ont fait visiter leur local au sous-sol du Centre des loisirs qui est, d'ailleurs, très bien aménagé. Un gros merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour nettoyer le sous-sol et l'entrée, j'ai constaté toute une différence et c'est beaucoup plus accueillant. De plus, à cette même date, j'ai assisté à une rencontre concernant « Le chemin de Saint-Rémi ». Il s'agit d'un projet de marche de longue randonnée qui pourrait se comparer à celui de Compostelle en Europe. Il verra le jour a l'été 2015, passera dans notre municipalité et engendrera des retombées économiques qui restent à définir. Si des personnes bénévoles sont intéressées à donner un peu de leur temps, vous êtes priés de donner votre nom à l'agente de développement, madame Marie-Ève Ouellet au 418-868-8685. Par la suite, ces personnes seront rencontrées en groupe pour leur donner plus d'explications sur le sujet. Le chemin de Saint-Rémi sera en fonction 12 mois par année. Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes.

Pour terminer, je suis toujours disponible pour vous rencontrer, pour discuter de problèmes ou tout simplement pour me proposer des projets pour notre municipalité. Veuillez me contacter au bureau municipal au 418-862-0052 poste 23; si je suis absent, laissez-moi un message et je vous rappellerai le plus tôt possible. Alors, passez un bel été et profitez de cette magnifique saison.

Au plaisir !

Renald Côté, maire

14.06.152
NOMBRE DE PARUTIONS DE L'ÉPIPHANOIS

ATTENDU QUE la Municipalité doit constamment trouver des façons d'optimiser ses dépenses ;

ATTENDU QUE chaque parution de l'Épiphanois coûte environ 300 $ en frais d'impression ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Céline D'Auteuil et résolu à l'unanimité des conseillers de limiter le nombre de parutions du journal Épiphanois, à titre d'essai, à quatre numéros par année, comparativement à 6 numéros ; générant ainsi une économie annuelle d'environ 600 $.

14.06.153

PAIEMENT COMPLET DU CAMION SILVERADO

ATTENDU QUE la Municipalité est en mesure de rembourser la dette du camion Silverado en un seul paiement ;

ATTENDU QUE le fait de payer le solde de cette dette permettrait à la Municipalité d'économiser environ 3 800 $ en intérêts ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité procède au paiement complet du solde du camion Silverado qui se situe à environ 40 000 $, en prélevant la somme d'argent à même le surplus accumulé non affecté, sous réserve que l'économie générée soit significativement supérieure aux pénalités éventuelles.

14.06.165
OCTROI DU CONTRAT POUR LA MISE EN PLACE DE CLÔTURES EN MÉTAL AU CENTRE DES LOISIRS ET AU GARAGE MUNICIPAL

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé aux deux fournisseurs suivants des prix pour l'achat et l'installation de clôtures en métal à installer au garage municipal et au Centre des loisirs : Clôtures André Harton et Option Sécure inc.;

ATTENDU les prix reçus :

Clôtures André Harton : 6 835 $ (garage municipal) et 3 700 $ (Centre des loisirs), plus les taxes ;

Option Sécure inc. : 8 750 $ (garage municipal) et 3 950 $ (Centre des loisirs), plus les taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat d'achat et d'installation de clôtures de mailles galvanisées au garage municipal (208 pieds de longueur, et 8 pieds de hauteur) et au Centre des loisirs (175 pieds de longueur, 4 pieds de hauteur), au fournisseur Clôtures André Harton, tel que décrit dans ses deux soumissions, pour un coût total de 10 535 $, plus les taxes applicables, sans extra.

Trouvons un nom pour notre jardin!

Depuis trois ans déjà un groupe de jardiniers travaillent activement sur un Jardin collectif à Saint-Épiphane. Celui-ci est situé au coin des rues Viger et Bernier.

Les jardiniers vous invitent à les aider à trouver un nom au Jardin collectif

Voici comment faire :

Complétez le formulaire ci-dessous et envoyez-le au bureau municipal au, 280, rue Bernier ou par courriel à l'adresse ci-dessous, avant le vendredi 8 août 2014.

Le gagnant se méritera un panier de légumes frais!

Trouvons un nom pour notre jardin !

Proposition de nom : _____

_____

Suggestion émise par : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Cynthia Houde
Animatrice Jardin - MRC de Rivière-du-Loup
Téléphone : 418-867-5885 poste : 102
Courriel : Lesjardinsmrc-rdl@hotmail.com

MON JARDIN COMMUNAUTAIRE

Communautaire ou collectif, le jardinage, ça se partage! Dans plusieurs municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup, et à Rivière-du-Loup même, des jardins « poussent » : certains redémarrent avec le printemps et de nouveaux se mettent en place.

Informez-vous à votre municipalité, vous pourriez y trouver des gens avec qui partager votre passion de la terre, mais aussi une occasion d'apprendre, d'échanger et, en fin de saison, de récolter un vrai trésor, on ne peut plus local! En bout de ligne, chacun à sa mesure, on accroit son autonomie alimentaire.

Source : Collectif Solidarité et Inclusion Sociale de la MRC de Rivière-du-Loup

BONNE FÊTE, LA TERRE !

Pendant que l'on consacre une journée par année pour fêter la Terre, celle-ci, tous les jours de l'année, nous fournit tout ce dont nous avons besoin pour produire, manger, s'abriter, se vêtir, consommer. Rien de ce que nous consommons depuis toujours ne vient d'une autre planète. La Terre est un peu (beaucoup) comme un capital à conserver et entretenir précieusement de façon à ce qu'on puisse en tirer profit sans jamais l'épuiser.

Faire du compost, c'est comme faire grossir son capital : c'est redonner à la Terre pour qu'elle puisse nous fournir des dividendes. C'est un bien petit geste, mais qui a beaucoup de sens.

Source : Collectif Solidarité et Inclusion Sociale de la MRC de Rivière-du-Loup

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Regroupement des caisses populaires Desjardins de Viger

et Du Parc et Villeray

LES MEMBRES ONT DIT OUI AU PROJET !

L'Isle-Verte, le 12 juin 2014 - Les assemblées générales extraordinaires des caisses populaires Desjardins de Viger et Du Parc et Villeray avaient lieu respectivement les 9 et 11 juin dernier. Lors de ces assemblées, les membres présents se sont prononcés en faveur du regroupement des deux caisses de façon très majoritaire. Une nouvelle coopérative de services financiers verra donc le jour. Cette caisse portera le nom de ***Caisse Desjardins de Viger et Villeray*** et elle opérera sept places d'affaires dans la MRC de Rivière-du-Loup.

Les dirigeants des deux caisses étaient convaincus de la nécessité et de la pertinence de ce projet rassembleur. Ils sont donc très heureux que les membres aient manifesté leur accord dans une proportion de 93 % pour la Caisse de Viger et de 100 % pour la Caisse Du Parc et Villeray.

« Nous sommes fiers que les membres aient appuyé ce regroupement qui leur était proposé. Ils profiteront des mêmes services aux sept places d'affaires tout en demeurant propriétaires d'une caisse en santé et socialement engagée, une institution regroupant près de 9 200 membres et près de 463,3 millions de dollars de volume d'affaires » selon les propos recueillis auprès de monsieur Patrick Côté, président de la Caisse populaire Desjardins Du Parc et Villeray.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire, pour sa part monsieur Béatrix Morin, président de la Caisse populaire Desjardins de Viger, s'est dit impressionné par le chemin parcouru depuis le début des pourparlers. « Les discussions ont été harmonieuses et la décision prise l'a été dans l'intérêt des membres des deux institutions regroupées ».

La décision des membres doit maintenant être entérinée par l'Autorité des marchés financiers. La date officielle d'entrée en fonction de la nouvelle Caisse Desjardins de Viger et Villeray est prévue pour le ***1er janvier 2015***.

Précisons en terminant que les membres seront tenus informés de tous les développements afin que la transition se réalise harmonieusement.

- 30 -

Pour information :

Béatrix Morin, président du conseil d'administration
Caisse populaire Desjardins de Viger
418 497-3901
Patrick Côté, président du conseil d'administration
Caisse populaire Desjardins Du Parc et Villeray
418 898-2061

Pièce jointe : Photo

Bas de vignette : M. Béatrix Morin, président du conseil d'administration de la Caisse populaire Desjardins de Viger, M. Maurice Dionne directeur général de la Caisse populaire Desjardins Du Parc et Villeray et directeur par intérim de la Caisse de Viger et M. Patrick Côté, président du conseil d'administration de la Caisse populaire Desjardins du Parc et Villeray.

Fabrique de Saint-Épiphane
232, rue de l'Église
Saint-Épiphane, (Québec)
G0L 2X0
Tél.: (418) 862-5313
Fax.: (418) 862-6403

Saint-Épiphane, le 10 juin 2014

Cher(ère) paroissien(ne),

Depuis plusieurs années, votre Conseil de Fabrique a l'habitude de demander un effort spécial aux paroissiens pour aider à payer le chauffage de l'église. Cette année**,** nous avons besoin de votre aide financière pour nous aider à investir une partie du coût de notre projet, pour l'installation d'un nouveau système de chauffage de l'église aux granules, afin de pouvoir bénéficier d'une subvention gouvernementale d'au moins 75 %.

Ce nouveau système de chauffage va nous permettre d'économiser environ 10 000 $ par année sur cette lourde dépense que la fabrique doit absorber.

Nous faisons donc appel à toute la population. Chacun d'entre vous est donc invité à faire un don à la Fabrique pour le nouveau système de chauffage de l'église. Nous comptons sur votre générosité habituelle et nous vous en remercions à l'avance.

Cependant, nous sommes pressés dans les délais de demande de subvention pour ce projet. Nous n'avons qu'un mois pour faire notre levée de fonds. Si vous désirez aider votre Fabrique à réaliser ce changement important, s.v.p. faites votre don le plus rapidement possible. MERCI !

Vous pouvez faire votre don en remettant une enveloppe lors de la quête dominicale, en identifiant bien que vous donnez cet argent pour le chauffage de l'église. Vous pouvez également le faire en vous rendant au bureau de la Fabrique (sous-sol de l'église) sur les heures d'ouverture ou encore en l'envoyant par la poste au : 232, rue de l'Église, Saint-Épiphane, Qc, G0L 2X0.

Veuillez agréer, cher(ère) ami(e), l'expression de nos sentiments les meilleures et l'assurance de notre dévouement pour la cause de notre Fabrique.

Pour le Conseil de la Fabrique

Marthe Lemieux, présidente

VENTE DES BANCS DE L'ÉGLISE

Le Conseil de la Fabrique de Saint-Épiphane met en vente les bancs de son église au profit de la Fabrique. Prix : 40 $ pour un banc de 4 places et 60 $ pour un banc de 8 places avec séparation au milieu. Pour informations et/ou achats : Mme Marthe Lemieux, présidente du conseil au **418-862-5788** ou la Fabrique les lundis toute la journée ainsi que les mardis matin au **418-862-5313** (vous pouvez aussi laisser un message pour réservations).

Merci !

LA PAGE SANTÉ

Allergies saisonnières

Au cours d'une chronique précédente, nous avions revu les différences entre le rhume et la grippe. Une autre affection, qui peut être confondue avec le rhume est la rhinite allergique. Les allergies saisonnières refont généralement surface lors du réveil de la nature pendant la période de la pollinisation. Les symptômes généraux comme la toux, les éternuements ainsi que la congestion ou l'écoulement nasal pourraient être confondus avec ceux du rhume. Cependant, l'absence de fièvre, le moment de l'apparition de ces symptômes et la durée prolongée de ceux-ci devraient nous inciter à préciser la cause sous-jacente. Parfois, certains symptômes accompagnants les précédents, comme le larmoiement et le picotement des yeux, les démangeaisons dans la gorge, au palais ou aux oreilles nous aident à établir que la cause est allergique plutôt que virale.

Lorsque les allergènes se lient aux immunoglobulines de type E (IgE) à la surface des mastocytes, ils entraînent la dégranulation de ceux-ci et la libération de l'histamine, une molécule clef dans la compréhension des phénomènes allergiques et leur traitement. C'est la liaison de cette même histamine à son récepteur H1 qui est responsable de la cascade entraînant les symptômes associés aux allergies. C'est en empêchant cette liaison de l'histamine à son récepteur que les anti-histaminiques aident à contrôler et diminuer les symptômes ressentis. En comprenant mieux le mécanisme pharmacologique du médicament, on devine qu'il est avantageux de prendre son anti-histaminique avant de se trouver en présence de l'allergène. Aussi, le délai souvent observé entre le début du traitement et l'amélioration des symptômes s'explique par le fait que l'histamine déjà lié au récepteur a déjà déclenché la cascade allergique et le médicament n'agira qu'en amont dans la réaction allergique, soit sur la liaison de nouvelles molécules d'histamine, relâchées par les mastocytes.

Les anti-histaminiques de seconde génération comme la cétirizine (Réactine), la loratadine (Claritin), la desloratadine (Aerius) et la fexofénadine (Allegra) sont généralement mieux tolérés, ont une durée d'action plus longue et entraînent moins de somnolence. Ceux de première génération comme le diphénhydramine (Benadryl) l'hydroxyzine (Atarax) et la chlorphéniramine (Chlor-Tripolon), au contraire, causeront davantage de somnolence et auront une durée d'action plus courte, mais auront l'avantage d'être plus efficace pour diminuer les démangeaisons et auront un début d'action plus rapide. D'autres médicaments sous prescriptions sous formes de comprimés ou de vaporisateur peuvent par ailleurs être prescrits, s'ils sont indiqués, par votre médecin.

Nous terminons cette chronique en vous invitant à nous consulter au sujet d'éventuels symptômes d'allergie pour que nous puissions vous recommander un traitement efficace et sécuritaire en fonction de votre dossier pharmacologique.

Philippe Lépicier

Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ
PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.
197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0 418 963-3306
3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0 418 497-3925
25, du Quai • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0 418 898-3111
535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • G0L 1G0 418 867-3569

LA PAGE SANTÉ

Avec l'été arrive le soleil. Afin d'éviter les coups de soleil cet été et les cancers de la peau à plus long terme, il est important de bien se protéger du soleil. Voici donc une révision de l'utilisation des écrans solaires.

Le facteur de protection solaire, mieux connu sous le nom de FPS, indique le rapport entre le temps nécessaire pour que la peau brûle avec et sans écran solaire. En d'autres mots, si vous appliquez de la lotion FPS 15, cela prendra 15 fois plus de temps pour avoir un coup de soleil que sans écran solaire. Cela ne veut toutefois pas dire que parce que vous utilisez de la lotion FPS 60 que vous pouvez en mettre deux fois moins souvent que la lotion FPS 30. En effet, peu importe le FPS, il faut en appliquer aux 2 heures ainsi qu'après la baignade ou un exercice intense. L'écran solaire utilisé devrait au minimum être de la lotion FPS 30 et pour les peaux plus sensibles au soleil, de la lotion FPS 60 est alors recommandée.

Les écrans solaires fonctionnent selon deux mécanismes d'action : filtre physique ou chimique. Le filtre physique forme un écran protecteur directement sur la peau en bloquant les rayons par leur simple présence. Pour que cela soit efficace, il faut en appliquer une quantité suffisante et la peau doit être légèrement blanche. Les produits à base de zinc ou de titane sont des filtres physiques.

Ce type de filtre est préféré chez les enfants de 6 mois à 2 ans. De plus, chez ce groupe d'âge, il est préférable de les habiller en vêtements longs et de privilégier l'ombre. À ces conditions, le filtre physique peut être appliqué sur le visage et les mains.

Quant aux filtres chimiques, ils réagissent avec les protéines de la peau et créent l'écran protecteur de cette façon. Le temps de réaction est de 30 minutes, c'est pourquoi il faut appliquer les filtres chimiques 30 minutes avant l'exposition au soleil. Les filtres chimiques sont réservés aux plus de 2 ans car les plus jeunes ont une peau sensible et perméable.

La raison pour laquelle nous devons nous protéger du soleil, c'est qu'il émane 2 types de rayons ultraviolets (UV) pouvant nous être dommageables. Les rayons UVB sont ceux responsables des coups de soleil et du cancer de la peau alors que les UVA causent plutôt un vieillissement prématuré de la peau, mais ils potentialisent aussi les effets des UVB. Il est donc important de se protéger autant des UVA que des UVB. Le FPS inscrit sur les différentes écrans solaire indique seulement la protection contre les UVB. Il faut donc se fier aux ingrédients pour savoir si la protection contre les UVA est adéquate. Si votre écran solaire contient un filtre physique (titane ou zinc) ou un de ces ingrédients: avobenzone (Parsol 1789), Mexoryl ou Tinosorb, la protection contre les UVA est adéquate. De plus, les "marques maisons" des chaînes de pharmacie ne sont pas toujours équivalentes au produit original. Vous pouvez alors vous référer à votre pharmacien pour vous assurer que la crème choisie offre une bonne protection solaire.

Enfin, en plus de l'écran solaire, il est important de porter un chapeau pour éviter les coups de soleil sur la tête et des verres fumés pour protéger les yeux.

Bon été à tous!

Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ
PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.
197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0 418 963-3306
3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0 418 497-3925
25, du Quai • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0 418 898-3111
535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • G0L 1G0 418 867-3569

LA GRANDE RENCONTRE DUMAIS

à Saint-Pascal 30-31 août 2014

Cette invitation s'adresse à toutes les personnes affiliées aux familles Dumais.
(mère, grand-mère, ...)
Inscription **avant le 30 juin 2014**

visiter le site : www.dumais2014 et imprimer la fiche

Lieu : Saint-Pascal de Kamouraska
Centre Communautaire Robert-Côté,
470, rue Notre-Dame,
Saint-Pascal, QC G0L 3Y0

Pour renseignements : Monique Dumais 418-492-5537
courriel : modum@hotmail.ca

INVITATION AUX FAMILLES DES DÉFUNTS DU CIMETIÈRE DE SAINT-ÉPIPHANE

La Fabrique de Saint-Épiphane aimerait inviter les familles responsables des défunts inhumés dans le cimetière, à venir vérifier leur monument à savoir s'il aurait besoin d'être redressé ou non. Si c'est le cas et que vous voulez et pouvez le faire vous-même, il vous faudra obtenir une autorisation du directeur du cimetière, monsieur Vital Lebel, résidant au 247, rue Bernier, au numéro 418-862-6084.

Merci de votre collaboration !

La Fabrique de Saint-Épiphane

CERCLE DES FERMIÈRES
Saint-Épiphane
Suzanne Roy
Présidente
867-4194

Buro PLUS
LE GRAND RÉSEAU D'ICI
RIVIÈRE-DU-LOUP
CLAVIGRAPHE
(1979) LTÉE

RÉGIS BERNIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Tél. : 418 862-7234
Fax : 418 862-4457

C.P. 400 - 383, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y9
info@rdlclav.com

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Épiphane

AVIS PUBLIC

Concernant la demande de dérogation mineure pour la construction d'un bâtiment secondaire attenant qui serait érigé au 128, 2e Rang Ouest, Municipalité de Saint-Épiphane, AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Le 17 juin 2014, une demande de dérogation mineure a été complétée afin de rendre conforme la construction d'un garage qui sera annexé à une résidence;

2. Le propriétaire de cet immeuble désire que le Conseil lui accorde la permission de déroger aux normes prévues à l'article 7.2.2.2 du Règlement de zonage afin de rendre conforme la construction de ce bâtiment dont la superficie excèdera la superficie maximale prescrite à cet article;

3. Conformément aux dispositions du règlement sur les dérogations mineures, le Conseil avise la population de Saint-Épiphane qu'il se prononcera sur l'acceptation ou le rejet de cette demande lors de la séance ordinaire qui aura lieu le lundi 7 juillet 2014 à 20 h, à la salle du Conseil située au 290, rue Sirois, à Saint-Épiphane.

Toute personne désirant se prononcer à ce sujet pourra être entendue par le Conseil municipal lors de cette séance ordinaire ou transmettre ses objections par écrit au directeur général de la municipalité, avant le 7 juillet 2014 à 16 h, au bureau municipal situé au 280, rue Bernier.

DONNÉ à Saint-Épiphane ce dix-huitième (18e) jour du mois de juin de l'an deux mille quatorze.

Nicolas Dionne,
Directeur général

Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup

T 418 862-1823
F 418 862-3726
infos@cldrdl.com
riviereduloup.ca/cld
646, rue Lafontaine, bureau 201, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3C8

Club de l'Âge d'Or
Saint-Épiphane

Léopold Michaud, président 418-867-1070
Suzelle Dumont, secrétaire 418-862-3696

Soirée dansante à tous les 4e dimanche du mois et les 5e dimanche de janvier, mai et octobre.

BULLETIN D'INFORMATION SÉCURITÉ INCENDIE

FEU EXTÉRIEUR

Le beau temps étant enfin de retour nous pouvons désormais profiter des longues soirées à l'extérieur et qui dit soirée à l'extérieur dit également feu de camp. Il y a certains facteurs de sécurité qu'il faut quand même prendre en considération lorsque l'on fait un feu extérieur puisque l'utilisation du feu n'est pas sans danger.

En apparence paisibles et inoffensifs, les feux extérieurs dégagent une fumée composée de plus d'une centaine de substances toxiques différentes, dont :

⇒ des particules fines;
⇒ du monoxyde de carbone;
⇒ des composés organiques volatils;
⇒ des hydrocarbures aromatiques polycycliques;
⇒ des oxydes d'azote;
⇒ et de nombreux autres produits irritants.

Pour diminuer les effets néfastes sur la santé, il est important de ne faire brûler que du bois non peinturé et d'éviter d'utiliser son foyer extérieur comme un incinérateur à déchets.

Voici maintenant quelques conseils pour éviter qu'un feu extérieur ne se propage au terrain ou à un bâtiment :

- Aucun feu ne doit être allumé à moins de 3 mètres d'un bâtiment, d'une limite de terrain ou de tous matériaux combustibles;
- Les flammes ne doivent jamais dépasser 1 mètre de hauteur;
- Votre foyer doit être fait de matériaux incombustibles et doit être muni d'un pare-étincelle;
- Gardez toujours un contenant d'eau suffisant à proximité du feu en cas de besoin;
- Éviter de faire un feu lorsque l'herbe est trop sèche.

Pour ce qui est des feux d'abattis qui sont, par définition, des feux de bois coupé par un particulier ou une entreprise et provenant d'un défrichage, il est nécessaire d'aviser la municipalité pour éviter un déplacement inutile du Service incendie et ainsi engendrer des frais supplémentaires.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers de votre municipalité ou encore avec le service de prévention incendie de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup pour plus d'informations!

Christian Chénard-Guay # 122, Coordonnateur en sécurité incendie – Chef à la prévention
Téléphone : (418) 867-2485 poste 241, courriel : christian.chenard-guay@mrc-riviere-du-loup.qc.ca

Christian Provencher, Préventionniste à la sécurité incendie, Téléphone : (418) 867-2205 poste 302,
courriel : christian.provencher@mrc-riviere-du-loup.qc.ca

BULLETIN D'INFORMATION SÉCURITÉ INCENDIE

AMASSEMENT COMPULSIF

Qu'est-ce que l'amassement compulsif ?

L'accumulation compulsive ou syndrome de Diogène est reconnue comme étant un sous-type du trouble obsessionnel-compulsif. Il n'y a pas de statistiques au Canada, mais aux États-Unis, il est estimé que de 2 % à 5 % de la population est atteints du syndrome de Diogène. Cette problématique se caractérise par le fait d'amasser et d'entreposer des quantités inhabituelles d'objets qui ne possèdent pas de valeur perceptible tel que : des journaux, des revues, des vêtements, des meubles, des aliments en conserve, etc.

Pourquoi le service de prévention incendie s'intéresse-il à ces cas là ?

⇒ L'amassement compulsif représente un risque important d'incendie et est néfaste pour la santé des occupants. Plusieurs occupants sont décédés dans leur demeure suite à un incendie puisqu'ils n'ont pas été capables d'atteindre la sortie. De plus, plusieurs autres se blessent en trébuchant ou lorsque des objets tombent sur eux.

⇒ Les pompiers qui répondent à un appel d'urgence dans ces maisons sont aussi à risque puisqu'ils rencontreront les mêmes problématiques c'est-à-dire des sorties bloquées et beaucoup d'encombrement dans les corridors. Le poids de tous ces amassements affecte également la structure du bâtiment qui n'est pas conçu pour cela et risque de s'effondrer.

⇒ Le voisinage peut également être affecté lors d'un incendie puisque le feu et la fumée seront beaucoup plus intenses que lors d'un autre incendie.

Si vous voulez plus d'informations ou si vous avez des questions au sujet de la prévention incendie , n'hésitez pas à communiquer avec le service de prévention incendie de la MRC de Rivière-du-Loup au **418-867-2485** ou rejoignez-nous sur Facebook à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup.

Christian Chénard-Guay # 122, Coordonnateur en sécurité incendie – Chef à la prévention
Téléphone : (418) 867-2485 poste 241, courriel : christian.chenard-guay@mrc-riviere-du-loup.qc.ca

Christian Provencher, Préventionniste à la sécurité incendie, Téléphone : (418) 867-2205 poste 302,
courriel : christian.provencher@mrc-riviere-du-loup.qc.ca

MESURES DE SÉCURITÉ EN CAS DE FOUDRE

Durant l'été au Canada, la foudre frappe en moyenne à toutes les trois secondes. En plus de causer des pannes d'électricité et des feux de forêt, la foudre peut également blesser sérieusement ou tuer.

La carte Canadienne du risque de foudre affiche les zones à risque en rouge. Ces cartes sont mises à jour aux 10 minutes et sont basées sur les observations récentes de foudre. La carte Canadienne du risque de foudre est disponible à meteo.gc.ca et est aussi accessible à partir d'un mobile.

Si la carte indique que vous vous trouvez dans une zone à risque ou si vous entendez le tonnerre, vous devriez aller à un endroit sûr; soit un immeuble comportant de la tuyauterie et du câblage électrique, ou dans un véhicule entièrement métallique. Restez à l'abri pendant 30 minutes après le dernier grondement de tonnerre. Pourquoi demeurer à l'abri aussi longtemps? La recherche en Amérique du Nord indique que le tiers des blessures et des décès causés par la foudre se produisent au début d'un orage, un tiers au plus fort de l'orage et un tiers une fois que le plus fort de l'orage est passé.

Prévoyez-vous camper cet été? Êtes-vous un amateur de navigation de plaisance ou de ski nautique? Organisez-vous une activité publique à l'extérieur? Visitez le site Ineternet ***La foudre au Canada*** pour obtenir les plus récents conseils en matière de préparation en cas de foudre et apprendre comment demeurer en sécurité.

Environnement Canada émet des veilles et des avertissements en cas d'orages violents lorsque du temps violent comme de gros grêlons, des vents forts, de fortes averses ou même des tornades est possible. Lorsque vous planifierez des activités à l'extérieur cet été, il est important d'écouter les prévisions météorologiques et d'observer le ciel, car les conditions météorologiques peuvent changer rapidement.

Veuillez communiquer avec votre météorologue aux alertes régional si vous avez des questions ou si vous avez besoin de plus amples renseignements sur la Semaine des mesures de sécurité en cas de foudre, la carte canadienne du risque de foudre ou la foudre au Canada.

Météorologue aux alertes : **1-866-672-5463** Site Internet « La foudre au Canada » : www.ec.gc.ca/foudre-lightning Cartes canadiennes du risque de foudre : http://meteo.gc.ca/lightning/index_f.html

N'oubliez pas la règle de sécurité à l'égard de la foudre : QUAND LE TONNERRE GRONDE, RENTREZ VITE!

Nathalie Lévesque
Notaire et conseiller juridique

485, Rang 4 Est Saint-Épiphane (Québec) G0L 2X0
Tél. (418) 862-2025 Fax: (418) 862-0330

PIÈCES D'AUTO M. MICHAUD INC.

CARQUEST PIÈCES D'AUTO

- Huiles Industrielles
- Huiles à moteur
- Outillage

STIHL®

36, Taché Ouest
Saint-Hubert de Rivière-du-Loup
(Québec) G0L 3L

VENTE D'APPAREILS STIHL
Tél. : 418 497-2478
Fax. : 418 497-2903

Desjardins
Caisse populaire de Viger

Siège social
10, chemin Taché Ouest, C.P. 7
Saint-Hubert de Rivière-du-Loup (Qc)
G0L 3L0
Tél. : 418 497-3901 • Fax : 418 497-2844

Affilié à Desjardins Entreprises
Bas-Saint-Laurent • 418 863-4058

Centres de services
331, rue Principale
Saint-Modeste (Qc) G0L 3W0
Tél. : 418 862-3754

190, rue Viger, C.P. 40
Saint-Épiphane (Qc) G0L 2X0
Tél. : 418 862-4671

Service aux membres accessible en tout temps sur :
www.desjardins.com

Portable disponible à la caisse pour vos transactions sur accès D

LA GARDERIE PALAIS DES MERVEILLES

270-A, rue Deschênes Est, Saint-Épiphane

J'annonce un temps plein disponible maintenant ou au début septembre. Aussi, nouveauté pour la période estivale, je serai disponible, sur demande, pour des gardes de nuit et la fin de semaine.

Il me fera plaisir de prendre soin de vos petits trésors !

Pour informations veuillez contacter Lysa-Marie à la maison au 418-867-3678 ou à la garderie au 418-868-1235.

MRC de Rivière-du-Loup LA VRAIE VIE

Cliquez « J'aime » sur « La Vraie Vie » de la MRC de Rivière-du-Loup

Les agents de développement rural de la MRC de Rivière-du-Loup vous invitent à rejoindre la page Facebook de l'organisation.

Chaque semaine, les agents vous informeront des dernières nouvelles du monde rural :

Nouveaux programmes de financement
État d'avancement de projet dans les diverses communautés
Activités et événements
Consultations
Activités de financement
Nouvelles initiatives /innovations
Création d'emploi
Etc.

Soyez à l'affût de ce qui se passe dans vos communautés!

KARATE • KEMPO

Sensei : Denis Boucher
(Ceinture noire 3e dan)

Dojo : St-Épiphane

Tel. : (418) 868-1836
e-mail : yunzuki@hotmail.com

www.karate-kempo-sherbrooke.com

François Lapointe
Député
Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup

Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3ième étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

SUPERCROSS QUÉBEC
SAINT-ÉPIPHANE
LE SAMEDI 28 JUIN 2014

Pour une 6e année consécutive, le circuit « Supercross Québec » s'arrêtera à Saint-Épiphane, le samedi 28 juin 2014. Cet événement compte plus de 100 coureurs locaux de toutes les catégories incluant une classe pour les enfants.

Situé sur le terrain au bout de la rue Bernier.

Cantine et bar sur place.

ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE !!

CONTENEUR DISPONIBLE SUR LE TERRAIN DU GARAGE MUNICIPAL

VEUILLEZ NOTER QU'UN CONTENEUR SERA DISPONIBLE, DU 7 AU 10 JUILLET 2014, POUR VOS ENCOMBRANTS, DANS LA COUR DU GARAGE MUNICIPAL AU 276, RUE BERNIER.

P.S. AU CAS OÙ LE CONTENEUR SERAIT PLEIN, MERCI DE NE PAS DÉPOSER VOS ENCOMBRANTS SUR LE SOL.

ÉCOCENTRE DE RIVÈRE-DU-LOUP

Je vous rappelle que l'écocentre de Rivière-du-Loup sera fermé mardi le 24 juin 2014 pour la Saint-Jean. Il sera cependant ouvert mardi le 1er juillet.

Suzanne Gaumond, Adjointe administrative

Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent

1650, rue de la Ferme, Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Téléphone : (418) 856-2628 poste 0 / 1-888-856-5552

Télécopieur (418) 856-4399 WEB : www.co-eco.org

Programmation de la fête Nationale

23 Juin 2014

17 h 30 : Souper d'antan

18 h 30 : Discours patriotique

18 h 45 : Levée du drapeau

19 h 00 : Criée

20 h 00 : Soirée dansante extérieure si la température le permet, avec Hélène Bouchard.

22 h 00 : Feu de joie

24 Juin 2014

12 h 00 : Volée de cloches

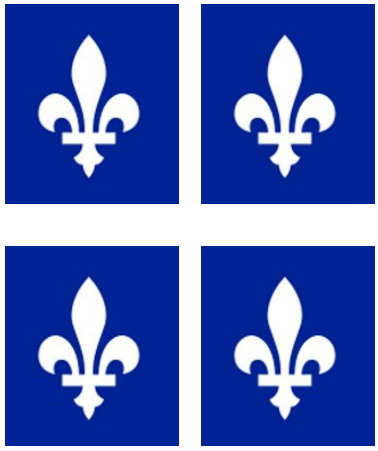

La Criée :

Invitation à la population d'apporter vos dons.

Les activités se feront au Centre des Loisirs Simone-Simard. Toute la population est invitée à venir festoyer avec nous.

La Société Sant-Jean-Baptiste de St-Épiphane, en collaboration avec la

Municipalité de St-Épiphane.

Pour information 418-867-3390

DÉPANNEUR 4 COINS

JÉRÔME PLOURDE ET SON ÉQUIPE

POUR BIEN VOUS SERVIR!

205, rue Viger, Saint-Épiphane, Québec G0L 2X0 418 862-4872

SAQ

Moi, mon enfant… notre réussite

INVITATION

Pour vous, parent d'un enfant de 6e année ou de secondaire I

Pour vous soutenir dans l'accompagnement vers la réussite scolaire de votre enfant, nous vous invitons à participer à nos 8 ateliers conçus juste pour vous!

Les ateliers sont gratuits et vous êtes les bienvenus !

Date : Les mardis du 7 octobre au 25 novembre 2014 - **19 h 00 à 20 h 30**

Lieu : École Les Vieux-Moulins – St-Hubert de Rivière-du-Loup

Contact : Marie-Laure M. Rozas – Chargée de projet

418 860-4818

mdfgrandportage@bellnet.ca / Facebook Moi, mon enfant…notre réussite

La réussite scolaire de mon enfant, j'y tiens !

Maison de la Famille du Grand-Portage

Réunir Réussir
Agir ensemble pour la réussite éducative

cosmoss
COMMUNAUTÉ OUVERTE ET SOLIDAIRE POUR UN MONDE OUTILLÉ, SCOLARISÉ ET EN SANTÉ

Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée
Gilbert Rioux, propriétaire
C.P. 934, 169 LAFONTAINE, RIVIÈRE-DU-LOUP, QC, G5R 3Z5
Tél. : (418) 862-2668

EXTINCTEURS R-D-L 2006
RECHARGEMENT - ENTRETIEN - VENTE
TEST HYDROSTATIQUE
Commerce - Unité mobile
TÉL.: 418 862-2858
Michel Piette, prop:
Courriel: extincteurs.rdl@hotmail.com
355 2ième rang est
St-Épiphane G0L 2X0
Tél.: (418) 862-7060
Fax.: (418) 862-7060

LES ENTREPRISES SLB PELLETIER
Fabrication, réparation, installation & usinage d'équipements industriels
119 rue Viger,
Saint-Épiphane (Québec)
G0L 2X0
Tél.: (418) 862-0853
Fax : (418) 862-0862
Courriel : slbpelletier@live.ca
RBQ: 8331-9483-16

TRANSPORT YOLAND CÔTÉ & FILS inc.
TRANSPORT - EXCAVATION
205, rue Marquis
Saint-Épiphane G0L 2X0
418 862-9091
Cellulaire : 418 860-9983
Terre jaune, noire et mélangée, gravier, abrasif, sable filtrant, 0 3/4 tamisé et location de machineries lourdes

QU'EST-CE QUI SE PASSE AUX LOISIRS ?

CAMP DE JOUR 2014

Le Camp de jour débutera le lundi 30 juin et se poursuivra jusqu'au jeudi 7 août pour une durée de 6 semaines. C'est sous le thème «Partons à l'aventure» que les jeunes vivront de belles activités. Un total de 30 jeunes environ se sont inscrits au Camp de jour. Des sorties sont prévues cet été : cinéma et piscine à Trois-Pistoles, plage à Pohénégamook, Parc Aventure Basques à Trois-Pistoles, Expo agricole à St-Pascal et à la Station Scientifique Aster à St-Louis-du-Ha ! Ha !.

NOTE : le Camp de jour sera ouvert le mardi 1er juillet.

Horaire du Camp de jour : lundi au vendredi de 9 h à 16 h

Horaire du service de garde : 8 h à 9 h et 16 h à 17 h

NOUS VOUS DEMANDONS DE BIEN RESPECTER LES HEURES

Nous souhaitons un bel été à tous les jeunes qui participeront au Camp de jour.

L'équipe d'animation : Élisabeth Pelletier (Splash), Sandra April (Flash) et Justine Pelletier (Jujube)

Diane Bossé, agente de projets loisir/famille

DÉBUT DU SOCCER RÉCRÉATIF

Veuillez prendre note que les pratiques de soccer débuteront dans la semaine du 23 juin jusqu'à la mi-août. Pour les groupes de 7-9 ans et 10-12 ans, les pratiques auront lieux les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30 et pour les 13-15 ans, les pratiques auront lieux les jeudis de 16 h à 17 h. Pour les 4-6 ans, ce sera dans la semaine du 30 juin, la journée reste à confirmer. Les responsables communiqueront bientôt avec les jeunes.

Merci à Jessy Lebel et Marie-Soleil Lavoie, responsables des 4-6 ans, Janie Lavoie, responsable des 7-9 ans et Pierre Sénéchal, responsable des 13-15 ans qui ont bien voulus relever le défi de s'occuper du soccer cet été.

Encore cet été, nous allons avoir des parties inter-municipales qui seront organisées avec les municipalités de Saint-Arsène, Saint-Hubert et L'Isle-Verte.

Veuillez prendre note que deux tournois de fin de saison auront lieu le samedi 9 août à Saint-Arsène pour les 4-6 ans et 10-12 ans et le dimanche 10 août à Saint-Hubert pour les 7-9 ans. Plus de détails vous seront remis au début du mois d'août.

EXPOSITION SAISONNIÈRE
SUR LE JARDINAGE
À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le amateurs de jardinage sont invités à venir visiter cette exposition. Vous retrouverez plusieurs documents de référence sur les jardins, les fleurs et les techniques de culture. Elle est essentiellement composée de volumes pour les adultes. Vous retrouverez divers outils de jardinage.

Cette exposition sera sur place jusqu'à la fin du mois de septembre à la bibliothèque.

Cette exposition est rendue possible grâce à la collaboration du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent.

UNE BELLE RÉUSSITE POUR L'ACTIVITÉ SOUPE ET CROÛTONS

Le Comité d'harmonisation des aînés de Saint-Épiphane aimerait remercier les 45 participants qui sont venus à l'activité «soupe et croûtons» qui a eu lieu le samedi 31 mai dernier. Les gens ont beaucoup aimé cette activité. Un **merci** au Comité d'harmonisation des aînés qui a fait de cette belle journée, une belle réussite.

Au début du mois d'août, un voyage sera organisé pour les personnes de 50 ans et plus pour aller visiter **Le Jardin Botanique à Edmundston au Nouveau-Brunswick.** Plus de détails au début du mois de juillet. Bienvenue à tous !

Cet automne, deux activités seront organisés :

Programme Viactive : c'est un programme développé par Kino-Québec en lien avec la mise en forme et la santé physique chez les 50 ans et plus.

Gym Cerveau : ce sont des ateliers qui ont pour but d'aider les gens, de les outiller à garder leur esprit alerte, à développer leur mémoire, à améliorer leur concertation et à maintenir une bonne santé cérébrale via des jeux, des activités énergétiques, des exercices de mémoire, dans une ambiance conviviale et amusante.

Plus de détails au courant du mois d'août.

CONCOURS « MAISONS FLEURIES » DE SAINT-ÉPIPHANE

Cette année, le concours « Maisons fleuries » est de retour. Les membres du Comité d'embellissement invitent toutes les résidences, logements, commerces et entreprises à participer au concours local afin de rendre la Municipalité plus accueillante et plus fleurie.

COMMENT ON S'INCRIT ?

FACILE COMME TOUT ...

On s'inscrit par téléphone auprès de Diane Bossé, en composant le (418) 292-7777. En dehors des heures de bureau, vous pouvez quand même laisser un message à cette dernière qui vous confirmera votre inscription par un retour d'appel.

Vous avez jusqu'au vendredi 25 juillet

pour vous inscrire.

Propane Sélect

Christian Pelletier
Directeur

685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : (418) 860-2442 • Fax : (418) 860-2200
Sans frais : (877) 860-2442
Courriel : cpelletier@propaneselect.ca
Site Web : www.propaneselect.ca

No. RBQ : 8293-0702-19

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ DESJARDINS 2014

(pour les enfants de 0 à 13 ans)

Cet été, le Réseau des bibliothèques du Bas-Saint-Laurent et les Caisses populaires Desjardins organisent une activité dans le cadre du club de lecture qui aura pour thème : « DEVIENS LE HÉROS DE TON ÉTÉ ! ».

Une collection de cartes a été créée à partir des super-héros imaginés par les enfants de toutes les bibliothèques du Bas-Saint-Laurent qui ont participé à l'automne dernier. Environ mille cinq cents super-héros ont été faits et 30 ont été sélectionnés pour créer une magnifique collection de super-héros. Ici à Saint-Épiphane, deux élèves de l'École Riou ont été choisis parmi les 30 dessins. Il s'agit de messieurs Akim Morin et son super-héros est : «Almanossio, super-méchant » et de monsieur Jean-Philippe Soucy et son super-héros « Super carotte, super gentille».

Cet été, les jeunes qui visiteront la bibliothèque municipale pourront obtenir un maximum de sept cartes de super-héros (une par semaine). Étant donné qu'il y a 30 cartes différentes, les enfants n'auront pas tous les mêmes cartes en même temps et c'est ce qui est amusant. Chacun aura sa propre collection et pourra faire des échanges avec ses amis.

À chaque visite de l'enfant, un coupon lui sera remit pour participer à des tirages à la fin de l'été. Un prix local sera tiré parmi tous les jeunes qui auront participé à la bibliothèque de Saint-Épiphane et la personne gagnante se méritera le dernier tome de la série Capitaine Static, « Mystère et boule de gomme ».

Prix régional : tous les coupons recueillis pendant l'été, à la bibliothèque de Saint-Épiphane, seront envoyés au Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent à la fin du mois de septembre et la personne gagnante se méritera divers livres.

FÊTE DES BÉBÉS 2013

Présents sur la photo de gauche à droite : le maire Renald Côté, la famille Laplante-Côté, la famille Labrie-Chassé, la famille Charest-Michaud, la famille Beaulieu-Labonté et la conseillère Pâquerette Thériault

C'est le 7 juin dernier que les naissances de quatre bébés ont été soulignées au Centre des loisirs :

* **Khelya Laplante**, fille de Jean Laplante et de Louisette Côté
* **Noah Beaulieu**, fils de Daryl Beaulieu et de Stéphanie Labonté
* **Ève-Marie Charest**, fille de Jérôme Charest et Diane Michaud,
* **Émile Labrie**, fils de Frédéric Labrie et de Valérie Chassé.

Étaient absents:

* **Louka Dubé,** fils de André Dubé et de Mélanie Côté
* **Jillian Dumont**, fille de Steve Dumont et de Francine Ouellet

Merci aux commanditaires pour la remise des cadeaux suivants aux six nouveaux nés :

- Municipalité de Saint-Épiphane : bons d'achats local de 50 $
- Pharmacie P. Lepicier et M-H Miousse : certificats-cadeaux de la pharmacie Familiprix
- Caisse populaire Desjardins de Viger : certificats-cadeaux de chez la Librairie J.A. Boucher
- Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent : cadeaux de «Un livre, Une naissance »
- Cercle des Fermières de Saint-Épiphane : petites couvertures
- Maison de la Famille du Grand-Portage : revues Parents Agir

Veuillez noter les dates des séances prévues par le conseil municipal pour toute l'année 2014, à 20 heures, au Centre des loisirs Simone-Simard, 290, rue Sirois :

- **Lundi 20 janvier 2014**
- **Lundi 10 février 2014**
- **Lundi 10 mars 2014**
- **Lundi 7 avril 2014**
- **Lundi 5 mai 2014**
- **Lundi 9 juin 2014**
- **Lundi 7 juillet 2014**
- **Lundi 4 août 2014**
- **Lundi 8 septembre 2014**
- **Lundi 6 octobre 2014**
- **Lundi 10 novembre 2014**
- **Lundi 8 décembre 2014**

Votre organisme a-t-il des communiqués à faire

paraître ?

Votre association veut-elle faire connaître ses services ?

Profitez de votre journal

L'ÉPIPHANOIS pour informer la population.

Prochaine publication :

15 septembre 2014.

Vos messages doivent nous

parvenir avant le 10 septembre.

« On chemine ensemble pour votre sécurité »
NOUVEAU VENTE DE POÊLE ET CHEMINÉE
CHANGEZ D'AIR!
cheminée BSL
RBQ : 8323-5283-26
• Ramonage • Installation
• Inspection • Réparation
• Déneigement de toiture
Membre de l'APC
18 Lepage, St-Paul-De-La-Croix 418 860-5102
www.chemineebsl.com

cheminée BSL
RBQ : 8323-5283-26
2973-9257 Québec inc.
418 860-5102 - 418 898-2549
Téléc.: 418 898-2346
vente@chemineebsl.com
www.chemineebsl.com
18, rue Lepage
Saint-Paul-de-la-Croix (Québec)
G0L 3Z0
Ramonage
Inspection
Installation
Réparation
Vente de poêles et cheminées
Déneigement de toitures

PTF CONSTRUCTION
CONSTRUCTION
Paul Thériault et fils inc.
208, rue Viger
Saint-Épiphane (Québec)
G0L 2X0
Tél. : 418 867-2576
Téléc. : 418 867-8054
Entrepreneur général
Construction et rénovation en bâtiment
R.B.Q. : 5665-7307-01

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE
SAINT-ÉPIPHANE
Daniel Thériault, président
Tél. : (418) 862-4326

QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE ? Qui doit-on appeler ?

CONSEIL MUNICIPAL — 418

Renald Côté, maire	862-0356
Pâquerette Thériault, conseillère siège no. 1	862-5336
Vallier Côté, conseiller siège no. 2	862-5672
Hervé Dubé, conseiller siège no. 3	862-5624
Céline D'Auteuil, conseillère no. 4	862-5988
Nathalie Pelletier, conseillère siège no. 5	867-3626
Sébastien Dubé, conseiller siège no. 6	860-4553

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Directeur général, Nicolas Dionne	862-0052, # 21
Adjointe administrative, Édith Dionne	862-0052, # 20
Trésorière-adjointe, Nadia Bérubé	862-0052, # 25
Agente de projets loisir/famille, Diane Bossé	292-7777
Agente de développement, Marie-Eve Ouellet	868-8685
Chef-pompier, Dany Dubé, résidence	862-2173
Chef-pompier, Dany Dubé, caserne	862-0052, # 41
Inspecteur en bâtiments et environnement Bruno Beaulieu	862-0052, # 23
Gestionnaire du réseau aqueduc/égout et Contremaître municipal, Pierre Fortin	862-0052, # 28
URGENCES (cellulaire voirie)	**418-714-4523**

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	**09h00-12h00**	**13h30—16 h 00**
Mardi	**Fermé am**	**13h30—16 h 00**
Mercredi	**09h00-12h00**	**13h30—16 h 00**
Jeudi	**09h00-12h00**	**13h30—16 h 00**
Vendredi	**09h00-12h00**	**Fermé pm**

BÂTIMENTS MUNICIPAUX — 418

Caserne pompiers	862-0052, #41
Bibliothèque	862-0052, #45
Bureau municipal	862-0052
Centre des loisirs	862-0052, #47
Centre d'accès Internet	862-0052, #20
Chalet des patineurs	862-0052, #46
Garage municipal	872-0052, # 27 ou 28
OMH de St-Épiphane	867-3444
Maison des jeunes	862-7085

URGENCE

Police (centrale)	**310-4141**
Police (poste RDL)	**862-6303**
Service Incendie	911
Ambulance	867-4411
CLSC	868-2572
Info-Santé	1-800-720-2572
Sécurité civile	862-1920

Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprises. Ces articles nous arrivent souvent en format pdf donc il est impossible d'y faire des modifications.

Merci de votre indulgence !

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL L'ÉPIPHANOIS

est publié à tous les deux mois et distribué en 380 copies.

Rédaction et mise en page :

Nicolas Dionne, Édith Dionne, Diane Bossé et Marie-Eve Ouellet